

Le titulaire de ce bac pro est un technicien capable de maîtriser toutes les techniques de remise à neuf du vêtement (détachage, nettoyage et lavage, repassage des articles textiles, traitements complémentaires et finitions). Il conduit les opérations techniques et contrôle la qualité de finition du travail demandé. Le professionnel assure la conduite, l'entretien et la surveillance des machines en respectant les réglementations applicables. Il peut participer à la maintenance des installations et à la gestion commerciale de l'entreprise. Il possède une bonne connaissance des textiles et des produits avec des aptitudes et des compétences dans le commerce et la communication. Cela lui confère un rôle d'expert conseil auprès des clients à qui il propose des prestations adaptées à leurs besoins. L'exercice de ces missions nécessite d'être autonome et très polyvalent au sein d'une petite structure. Le professionnel doit être en capacité de répondre aux besoins spécifiques des clients tels que l'offre de services à domicile et en tout autre lieu

Le secteur professionnel de la blanchisserie et/ou location de linge est caractérisée par un contexte industriel impacté par l'évolution des normes de plus en plus complexes et centrées sur des processus de conduite, de pilotage et d'entretien des machines et d'hygiène. La taille des unités de production et les évolutions technologiques permettent d'organiser le travail des articles de textiles et de linge plat, de vêtement de travail pour tous types de clients. Les contraintes réglementaires et les besoins des clients amènent les entreprises à personnaliser et à diversifier leurs services et à étendre leur gamme de produits : traçabilité de l'entretien des EPI, puçage des articles, distributeur automatique de vêtement (DAV)...

Le diplômé occupe des postes d'employé de pressing, de teinturier, de blanchisseur. En fonction de l'expérience acquise, il peut évoluer vers des postes d'animateur d'équipe, de responsable de magasin, de gérant ou de chef d'entreprise.



Débouchés

Le titulaire de ce bac pro pourra travailler dans les secteurs des entreprises du pressing, artisanales ou membres d'une chaîne; des entreprises relevant de la blanchisserie industrielle, les blanchisseries privées, les loueurs de linge, les ateliers de blanchisserie d'ESAT & EA, des indépendants, des entreprises de services d'aide à la personne, des structures d'hébergement ou dans un service intégré à un établissement hospitalier, une clinique, une maison de retraite, une structure hôtelière, un restaurant, un cabinet médical.

En fonction du type d'établissements, une évolution est possible en fonction des responsabilités suivantes :

- Animateur d'une équipe chargée de l'entretien du linge dans un hôpital ou une maison de retraite ou encore un hôtel.
- Responsable de magasin, gérant ou chef d'entreprise.
- Adjoint technique, chef de poste, contremaître, maître-ouvrier...
- Agent de distribution, agent chargé du suivi clients...



Accès à la formation

Admission de droit :

- classe de 3^{ème}
- CAP métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie



Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études



Enseignements professionnels

- Réception – Livraison : Recueillir les informations, Marquer les articles, Facturer et encaisser, Livrer les articles.
- Entretien des articles : Trier, Mettre en œuvre les processus de lavage ou de nettoyage des articles
- Production
- Organisation du travail et mise en œuvre
- Gestion de production



- Maintenance des systèmes de production : Réaliser des opérations de maintenance de 1er niveau
- Commerce et Gestion
- Encadrement et animation

Stage

Pour les élèves de lycée, 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont prévues sur les trois années du cycle. Chaque période a une durée minimale de 3 semaines.

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;

- s'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle ;
- s'approprier l'accueil des clients, la prise en charge des articles textiles et leurs modes de livraison ;
- réaliser les opérations d'entretien et de finition des articles textiles dans le respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement ;
- justifier les choix scientifiques, techniques et esthétiques dans l'exercice de ses activités.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	1.5
E2: Communication et gestion de l'information	3
E3: Épreuves Professionnelles	
Sous-épreuve E31 : Traitement des articles	10
Sous-épreuve E32 : Préparation et organisation d'une activité de production	3
Sous-épreuve E33 : Economie Gestion	1
Sous-épreuve E34 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2 : Epreuve de mobilité	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur

l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

